





1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit** Hilti HIT-HY 50
- **Dimension d'emballage** 330 ml
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation** Bâtiment et travaux de construction
- **Emploi de la substance / de la préparation** Mortier de scellement pour ancrages dans la maçonnerie pleine
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
Hilti Belgium N.V./S.A.
Z.4 Broekooi 220
1730 Asse
Tel +32 2 467 7911
Fax +32 2 466 5802
- **Customer Service:**
Tel 0800-995 95 Dutch
Tel 0800-972 72 French
Fax 0800 95018
E-mail: be.customerservice@hilti.com
- **Service chargé des renseignements :**
anchor.hse@hilti.com
voir le chapitre 16
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum - 24 h Service
Tel.: 0041 / 44 251 51 51 (international)
- **Centre Antipoisons - 24 h Service**
070 / 245 245
www.poissoncentre.be

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
-  Xi; Sensibilisant
- R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
-  O; Comburant
- R7: Peut provoquer un incendie.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
-   Xi Irritant
O Comburant
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
peroxyde de dibenzoyl
acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol
- **Phrases R:**
7 Peut provoquer un incendie.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Phrases S:**
3 Conserver dans un endroit frais.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- **Identification particulière de certaines préparations:**
Réservé aux utilisateurs professionnels.

(suite page 2)

Nom du produit Hilti HIT-HY 50

(suite de la page 1)

- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Indications complémentaires:**



- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement: A**
R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement: B**
R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R 7 Peut provoquer un incendie

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description :**
cartouche 2-composants, contient:
Composant A: résine méthacrylique
Composant B: peroxyde de dibenzoyl

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants contribuant aux dangers:

CAS: 27813-02-1 EINECS: 248-666-3 Reg.nr.: 01-2119490226-37	acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol ☒ Xi R36; ☒ Xi R43 ☞ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	< 2,5%
CAS: 94-36-0 EINECS: 202-327-6	peroxyde de dibenzoyl ☒ Xi R36; ☒ Xi R43; ☒ E R3; ☒ O R7 ☞ Org. Perox. B, H241; ☞ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	10-15%

Composants contribuant aux dangers A:

CAS: 27813-02-1 EINECS: 248-666-3 Reg.nr.: 01-2119490226-37	acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol ☒ Xi R36; ☒ Xi R43 ☞ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317
---	--

Composants contribuant aux dangers B:

CAS: 94-36-0 EINECS: 202-327-6	peroxyde de dibenzoyl ☒ Xi R36; ☒ Xi R43; ☒ E R3; ☒ O R7 ☞ Org. Perox. B, H241; ☞ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317
-----------------------------------	--

· **SVHC** néant

· **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation :** Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme
- **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux :** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
Demander immédiatement conseil à un médecin
- **Indications destinées au médecin :**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Poudre d'extinction
Sable
Mousse
Dioxyde de carbone
Jet d'eau
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.

(suite page 3)

Nom du produit Hilti HIT-HY 50

(suite de la page 2)

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO₂)
Oxyde d'azote (NO_x)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité** : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un vêtement personnel de protection
Tenir éloignées les sources d'incendie
Veiller à une aération suffisante
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les terrains
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir par moyen mécanique.
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Attention à la date de péremption: voir date imprimée sur le raccord (Mois / Année). Ne plus utiliser les recharges dont la date de péremption est dépassée!
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Tenir à l'abri de la chaleur.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Conserver dans un endroit frais et sombre entre 5 °C et 25 °C.
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
- **Classe de stockage :**
Conforme au concept de catégories de stockage du VCI (1991).
11
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Mortier de scellement pour ancrages dans la maçonnerie pleine

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.
- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- **Protection respiratoire :** non nécessaire.
- **Protection des mains :**
Gants de protection.
EN 374 / EN 388
Éviter un contact direct avec le produit chimique / le produit / la préparation à l'aide de mesures d'organisation.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 4)

Nom du produit Hilti HIT-HY 50

(suite de la page 3)

- **Matériau des gants**
Caoutchouc nitrile
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :**
Lunettes de protection hermétiques.
EN 166 / EN 170
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

· Forme :	pâteux
· Couleur :	gris
· Odeur :	genre ester
· Seuil olfactif:	non déterminé

· valeur du pH:	Composant A: non applicable Composant B: ~ 6
-----------------	---

· Modification d'état	
· Point de fusion :	non déterminé
· Point d'ébullition :	non déterminé

· Point d'éclair :	Composant A: > 100 °C (DIN 53213) Composant B: non applicable
--------------------	--

· Inflammabilité (solide, gazeux) :	non déterminé
-------------------------------------	---------------

· Température d'inflammation :	non déterminé
--------------------------------	---------------

· Température de décomposition :	Composant A: pas pertinent Composant B: SADT 65°C UN test H4
----------------------------------	---

· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
-----------------------	--

· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
------------------------	--------------------------------

· Limites d'explosion :	
· inférieure :	non déterminé
· supérieure :	non déterminé

· Pression de vapeur :	Composant A: 0,1 hPa (20°C)
------------------------	-----------------------------

· Densité à 20°C:	1,7 g/cm ³ (DIN 51757)
· Densité relative.	non déterminé
· Densité de vapeur.	non déterminé
· Vitesse d'évaporation.	non déterminé

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	non ou peu miscible
--	---------------------

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	non déterminé
--	---------------

· Viscosité :	
· dynamique à 23°C:	~ 60 Pa.s (DIN 53788)
· cinématique à 20°C:	> 20 s (DIN 53211/4)

· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	0 %
· eau :	Composant B: ~ 30 %

· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
-----------------------	--

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité

· Stabilité chimique

· **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

· **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue

· **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

Nom du produit Hilti HIT-HY 50

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
 - Toxicité aiguë :
 - Effet primaire d'irritation :
 - de la peau : Pas d'effet d'irritation.
 - des yeux : Pas d'effet d'irritation.
 - Sensibilisation : Sensibilisation possible par contact avec la peau.
 - Indications toxicologiques complémentaires :
- Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

12 Informations écologiques

- Toxicité
- Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques :
- Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE : néant
- Indications générales : Le produit ne contient pas d'halogènes organiquement liés (sans AOX).
- Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets
 - Recommandation :
- Bien respecter les règlements administratifs locaux d'élimination.
Emballages pleins / à moitié vides: déchets spéciaux - les apporter à un centre de collecte des matières dangereuses conformément aux dispositions administratives.
Après durcissement, le produit peut être éliminé avec les ordures ménagères.

Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

- Emballages non nettoyés :
 - Recommandation :
- Evacuation conformément aux prescriptions légales.
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
Emballages vides : système de collecte national (FOST Plus) ou code déchets EAK : 150102 emballages en matières plastiques

14 Informations relatives au transport

· No ONU	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.

(suite page 6)

Nom du produit Hilti HIT-HY 50

(suite de la page 5)

- | | |
|---|--|
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport : | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus
oxygène actif < 1 % |
| · HS-Code: | 3214 10 10: Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics |

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales :**
Directive 89/391/CEE du Conseil, du 12 juin 1989, concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au trav
Article 12 Formation des travailleurs
- **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Non requis.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **R3** Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- **R36** Irritant pour les yeux.
- **R43** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **R7** Peut provoquer un incendie.
- **Service établissant la fiche technique :**
Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH
Hiltistrasse 6
D-86916 Kaufering
Tel.: +49 8191 906310
Fax: +49 8191 90176310
e-mail: anchor.hse@hilti.com
- **Contact :** Mechthild Krauter
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**